

LABENNE

B U L L E T I N M U N I C I P A L

JUIN 2022 / N°55



**LA FÊTE !
LE RETOUR !**

Les 24 et 25 juin 2022

LANDEUS & TAPAS



Nature océane



Jean-Luc DELPUECH
Maire de Labenne

Édito

DE TOUTES LES COULEURS

C'est le mois d'Avril. Installé dans un parc, quel plaisir d'admirer la nature renaissante dans toute sa splendeur !

Les bourgeons sous le chaud soleil laissent poindre feuilles et fleurs.

Le jaune et le cuivré percent au milieu de la verdure qui s'étale partout et laisse à peine passer le bleu du ciel.

Ici un rose pâle et à côté plutôt un mauve viennent embellir le massif où un arbuste à flocons blancs a fait sa place.

Plus tard, en cette fin d'après-midi du mois de mai, ce sont des promesses de fruits qui se manifestent.

Alors qu'une douce torpeur a envahi le site, un vent de « brouillarta » me réveille, annonçant (peut-être) l'orage éphémère de 19h30... annoncé par la Préfecture. Les parfums de la dune flottent entre les pins.

C'est cela aussi les Landes : la contemplation et la quiétude.

Alors pour quelques instants seulement, l'on s'autorise à oublier les soucis de logements pour tous, la nécessaire évolution des dispositifs enfance et jeunesse, les problèmes d'accompagnement des aînés et des plus fragiles, notre difficulté collective à rendre habitables nos territoires sans les abîmer, la tentation du repli sur soi...

Et puis l'envie reprend le dessus. Dans les Landes, « Terre des possibles », rien n'arrête les habitants enthousiastes qui franchissent les obstacles pour profiter du temps présent et à venir. A nous, élus, de susciter cet espoir et faciliter le développement harmonieux voulu de tous, ouvrant cette ville conviviale et solidaire aux nouveaux arrivants et à la diversité.

Pour répondre aux besoins, seront proposés des équipements associatifs complémentaires (vestiaires - tribunes et salle contre les terrains de foot, Centre Sportif Tennis - Collège au stade, salle associative partagée...) des équipements culturels innovants (Pôle Arts Plastiques, Bibliothèque-médiathèque, animation patrimoniale et culturelle de la « chapelle des dunes » ...).

Le maillage de tous les quartiers pour le « vélo du quotidien » par des pistes cyclables sécurisées reste un objectif essentiel également, comme la préservation de la forêt (à 90% privée) et la valorisation du milieu dunaire et du Marais d'Orx.

Mais l'on n'oublie pas que le cœur de l'action municipale reste la solidarité à installer, préserver et conforter.

Victor Hugo écrivait : « si la fraternité n'est qu'une idée humaine, la solidarité est une idée universelle ».

C'est pour cela qu'au jeu des couleurs énoncées au début, il faut y rajouter 2 couleurs associées, le bleu et le jaune de nos futurs invités ukrainiens, déracinés et meurtris par une guerre qui dure trop.

Dans les locaux désertés de l'ancienne clinique « Le Belvédère », ils seront accueillis avec bienveillance. Comme une étape de leur terrible errance, étape qu'on leur souhaite la plus souriante possible, eux qui en ont vu de toutes les couleurs. Je sais pouvoir compter sur vous lorsque l'on vous sollicitera.

Nous connaissons tous notre chance de vivre en Côte Sud des Landes près des services qui croissent, au contact de la nature qui étonne et de l'océan qui émerveille.

Bel été à vous toutes et tous.

Et souhaitons un très bon accueil aux nouveaux habitants... et à nos amis touristes.

Le Maire
Jean-Luc DELPUECH



La Ville de Labenne a fait le choix d'une communication éco-responsable. Ce bulletin a été réalisé sur du papier issu de forêts à gestion durable et par une imprimerie "Imprim'Vert".



LE MAGAZINE
LABENNE



Magazine municipal n°55 Juin 2022 / N°ISSN 2678-2901

Ce numéro a été tiré à 4200 exemplaires

Directeur de la publication : Jean-Luc DELPUECH

Réalisation : Service communication de la Ville de Labenne

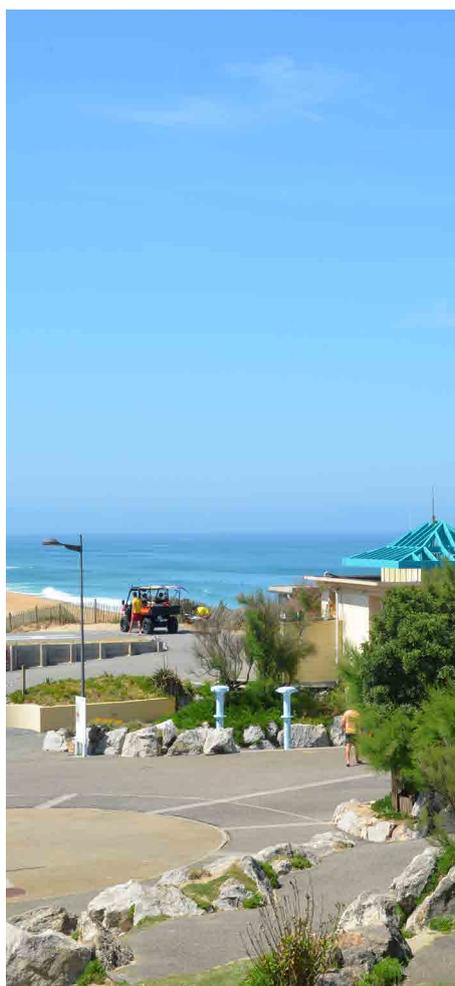
Impression : Imprimerie MENDIBOURE / CAMBO-LES-BAINS

Crédits photos : Ville de Labenne / MACS / Office de Tourisme Intercommunal

Sommaire

Juin 2022

04	Finances	20	Sport
06	LÉA (Labenne Eau & Assainissement)	22	Animations
07	Brèves	24	Culture
08	Affaires sociales	26	Actualités MACS
09	Nouveaux agents	27	Expression politique
10	Enfance & Jeunesse	28	Tourisme
14	Travaux	29	Nouveaux acteurs économiques
16	Saison estivale	30	Infos Services
18	Environnement	31	État civil



Ville de Labenne (Page Officielle)



www.ville-labenne.fr



PanneauPocket / Labenne - 40530



BUDGET PRIMITIF DE LA COMMUNE

Le budget primitif 2022 s'équilibre en exploitation comme en investissement avec des volumes financiers respectifs de 9 811 751 € et 6 753 223 €.

Le produit de la Taxe Foncière, seul impôt à disposition des communes, couvre les hausses des dépenses énergétiques et de carburant.

Il est également prévu une augmentation des dépenses de personnel afin de tenir compte de la majoration du point d'indice, de la refonte de la catégorie C de la fonction publique et des embauches nécessaires pour un meilleur service public.

En investissement, l'enveloppe disponible n'a jamais été aussi élevée (4 828 000 €) et équilibrée sans appel à l'emprunt grâce à une bonne capacité d'autofinancement et l'apport des budgets annexes des lotissements communaux. De plus, les recettes liées à la démographie évoluent favorablement.

Au final, ce budget anticipe nos besoins présents et futurs.

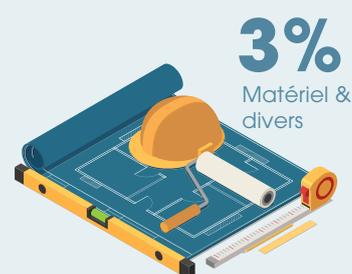
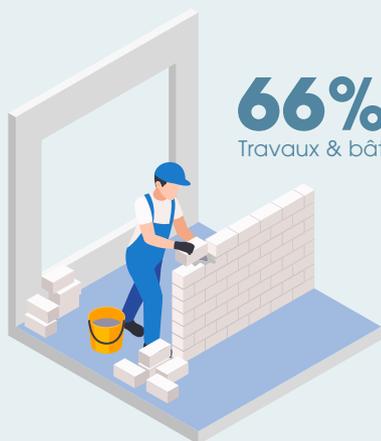
Il convient toutefois de rester prudent et vigilant, d'une part en maintenant une politique de réduction des charges et d'autre part en recherchant de nouvelles recettes.

BUDGET INVESTISSEMENT 2022

Principales dépenses bâtiments : nouvelle cantine, préau école, vestiaire et salle pédagogique au stade, clocher de l'église...

Principales dépenses Environnement-Réseaux : Allée des Pyrénées, Avenue Jean Lartigau, Rue du Marais...

Sur cette enveloppe de 4 828 000 € dédiée à l'investissement, il est important de noter que les subventions attendues s'élèvent à 1 240 000 € (26%).



ZOOM

SUR LES CONTRIBUTIONS AUX ORGANISMES DE REGROUPEMENT

>> Syndicat intercommunal pour la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés (**SITCOM**) : **3 996 €**

>> Syndicat Départemental d'Équipement des Communes des Landes (**SYDEC**) : **29 972 €**

>> Syndicat Mixte de Gestion des Baignades Landaises (**SMGBL**) : **5 649 €**

>> **Chenil Birepoulet** : **11 757 €**

>> Établissement Public Foncier des Landes (**EPFL**) : **11 370 €**

>> Service Départemental d'Incendie et de Secours des Landes (**SDIS**) : **131 672 €**

>> **Syndicat Mixte de Protection du littoral Landais** : **24 951 €**



Subventions 2022

Après deux années compliquées en raison de la crise sanitaire, les associations de notre commune ont retrouvé une activité à peu près normale.

C'est tout naturellement que la Municipalité confirme son soutien sans faille à notre tissu associatif.

Ainsi, le Conseil Municipal du 7 avril dernier a adopté une enveloppe d'un peu plus de **100 000 €** en augmentation de 27% par rapport à 2021.



SECTEUR SOCIAL,

Essentiel pour les plus défavorisés, notamment dans cette période post COVID, notre **CCAS se voit attribuer une subvention municipale de 90 000 €**, doublée par rapport à 2021.

47%

Aux **ASSOCIATIONS SPORTIVES** : à noter une **augmentation de 10% pour le LOSC avec ses 7 sections et ses 1000 adhérents** ; une enveloppe exceptionnelle de 4 000 € a également été accordée au LOSC pour faire face à l'augmentation du coût du carburant, nos clubs se déplaçant tous les week-ends sur l'ensemble du territoire de la Nouvelle Aquitaine.



34%

À L'ENSEIGNEMENT

En particulier pour les **sorties pédagogiques** ou les activités sportives des établissements.



16%

Aux **ACTIVITÉS CULTURELLES & FESTIVES**, en particulier au Comité des Fêtes Lous Landeus.





UNE ANGUILE DANS LE POTAGE

Nous vous avons relaté lors d'un précédent Bulletin une casse d'ampleur inhabituelle rue des Dalhias. Cette fois-ci, c'est un événement hors norme qui est apparu à proximité du Camping Municipal.

Il y trois semaines, une entrée massive d'eaux claires a été constatée à la Station d'Épuration alors que le temps était sec.

Alertés, les agents de la Régie LEA ont procédé aux recherches habituelles (casse, vidange sauvage, remontée de nappe, etc...) sans trouver de provenance.

Le lendemain, Anthony, chargé de la supervision de la station, a trouvé dans le sas de dégrillage une anguille !

Plus de doute, l'entrée d'eau provenait du Boudigau, du

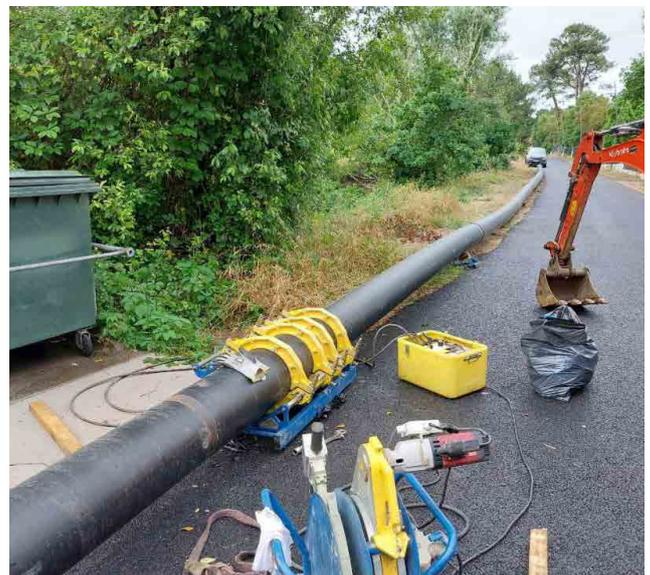
tuyau d'évacuation des eaux usées de Labenne Océan vers le poste de refoulement situé devant le Camping municipal, posé sur le lit du canal.

Impossible à réparer (tuyau en acier des années 80 recouvert d'une gangue de béton, et corodé) !

Il a été envisagé le passage en souterrain, sous le lit du Boudigau, (les techniques ont bien changé...) d'une nouvelle canalisation.

Organisés en urgence (on ne pouvait se permettre une inversion de débit et une pollution du Boudigau), les travaux ont été réalisés en 15 jours, avec un « pont flottant » sur le canal du Boudigau et le franchissement de la piste cyclable.

Mission accomplie !



ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Résultats du 24/04/22

Inscrits	4894
Abstention	1074
Votants	3820
Blancs	353
Nuls	97
Suffrages exprimés	3370



E. MACRON
M. LE PEN

1945 voix - 57,2%
1425 voix - 42,28%

#Brèves

Rendez-vous de quartier

Aller à votre rencontre, au plus près de chez vous !
C'est l'objectif des rendez-vous de quartier.

Ces moments de partage, d'échange, de convivialité et de dialogue sont autant d'occasions pour les élus d'évoquer les projets de la Ville et d'envisager l'avenir, POUR LABENNE AVEC VOUS.

Pour quoi faire ?

>> Communiquer sur les projets de la Ville : expliquer et détailler les actions de la municipalité.

>> Apporter des réponses aux problématiques du quartier : les sujets de préoccupations liées à la vie du quartier sont abordés, que ce soit pour des projets structurants ou des soucis du quotidien.

>> Donner la parole aux habitants, recueillir les suggestions et créer du lien

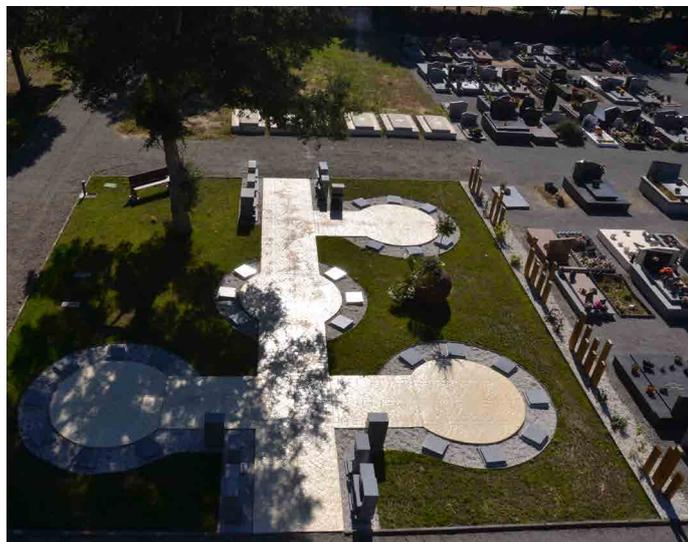
Ces rendez-vous seront régulièrement organisés. Le 1er a eu lieu le 20 mai dernier au quartier Pimont.

Les habitants se sont déplacés en nombre afin d'échanger avec les élus sur plusieurs sujets.

Cela a été fait avec franchise, sincérité, écoute et bienveillance, tout en conservant une ambiance conviviale.



AVIS de constat de prolongation d'état d'abandon de concessions au cimetière



La commune de LABENNE s'est engagée en décembre 2017 dans une démarche de reprise de concessions en état d'abandon au sein du cimetière communal.

Cette procédure a débuté par un listage puis un constat des concessions non entretenues, cet état d'abandon se caractérisant par des signes extérieurs nuisant au bon ordre et à la décence du cimetière. Certaines concessions présentent des caractéristiques de dégradation plus importantes que les autres. Un affichage réglementaire a été mis en place afin de prévenir tout héritier susceptible de pouvoir intervenir sur ces concessions afin de les sortir de la procédure.

Au terme de quatre années, un dernier constat sera effectué le Lundi 11 Juillet 2022 à 14H00 ; un affichage sera mis en place à compter du 10 Juin 2022 présentant le listing des concessions concernées.

Les éventuels héritiers sont invités à se rapprocher du service cimetière de la Mairie de LABENNE aux horaires d'ouverture par téléphone 05.59.45.46.60 ou par mail etatcivil@ville-labenne.fr. Les modifications nécessaires seront effectuées si les intéressés se manifestent pour intervenir sur leurs concessions, dans le cas contraire un nouveau procès-verbal sera établi et une démarche de réintégration de ces concessions dans le domaine communal sera effectuée aux fins de revente de l'espace libéré.

La Poste

« coup de gueule numéro 4 »

La Municipalité tient à exprimer une nouvelle fois son mécontentement envers le fonctionnement de La Poste concernant les trop nombreuses fermetures inopinées qui vont à l'encontre d'un véritable Service Public de qualité.

Depuis janvier 2022 le bureau de poste de Labenne a été fermé 6 journées et 7 demi-journées.

Depuis septembre 2020, nous déplorons 10 journées et 18

demi-journées de fermeture.

Bien sûr, nous ne contestons pas les absences légitimes des agents : congés, maladie, formation...

Nous demandons « simplement » que des remplacements soient organisés. Ainsi, un courrier a été adressé à la Préfecture (Commission de présence postale)

Nous demandons de nouveau que ce service au public soit assuré, conforté et renforcé sur notre commune de plus de 7000 habitants !





Les comptes du CCAS

(Centre Communal d'Action Sociale)

Le budget 2022 s'équilibre à 135 522 € en fonctionnement.

Le centre communal d'action sociale (CCAS) bénéficiera de 90 000 € de subvention communale.

Cette subvention est en hausse afin de tenir compte de l'augmentation de la précarité et des besoins des populations les plus fragiles.

Concernant le bilan social du CCAS :

>> 29 dossiers APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) ont été établis (18 en 2021)

>> 3 dossiers d'aide sociale hébergement

>> 2 dossiers d'aide sociale aide-ménagère

>> 37 personnes inscrites pour le portage des repas :

11 546 repas distribués. Les repas sont essentiellement servis à des personnes en perte d'autonomie ou bénéficiaires de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH).

La commune de Labenne confirme et intensifie sa mission de solidarité auprès des plus fragiles. L'accompagnement pour les aides sociales et les aides au logement tout comme la navette services, le portage des repas, le soutien à la Banque Alimentaire et à l'épicerie sociale se poursuivent.

Nous tenons de nouveau à réitérer nos remerciements à tout le réseau de bénévoles qui œuvrent au quotidien sur notre commune.

Repas des aînés

Le traditionnel repas des aînés s'est tenu le 7 mai dernier à la salle des fêtes, en présence de Monsieur le Maire, des conseillers municipaux et des membres du CCAS.

240 personnes de plus de 71 ans étaient invitées.



Une aide financière pour les activités sportives ou culturelles

Le CCAS de LABENNE, dans le cadre de sa politique d'action sociale propose une aide de 50 € par enfant pour aider au financement d'une licence sportive ou d'une activité culturelle. Elle s'adresse aux familles bénéficiant des minima sociaux.

Contact madame Nathalie KORO

✉ ccas@ville-labenne.fr

Merci Monsieur CAZENAVE

Assistant social de la commune depuis 12 ans, Philippe CAZENAVE prend une retraite bien méritée. Il a été un partenaire précieux et efficace. La commune tient à le remercier chaleureusement et souligne combien elle a apprécié son implication et son dévouement au service des labennaises et labennais les plus fragiles. Nous lui souhaitons le meilleur pour cette nouvelle vie. Un très grand merci !



Cela a été l'occasion de se retrouver pour partager un vrai moment convivial, agrémenté d'une animation musicale.

Dans le même esprit, nous allons organiser le repas des JARDINS PARTAGÉS le 13 juillet. Il s'agira d'un moment festif au cours duquel les bénéficiaires de parcelles pourront faire goûter aux invités leurs diverses productions.



Nouvellement arrivé dans l'effectif Labennais au sein des services techniques en tant que Directeur Adjoint, **Pierre RECHOU** pacsé et père de deux enfants se présente aux lecteurs du Bulletin Municipal.



principalement axées sur l'entretien des bâtiments, patrimoine labennais, et sur le suivi réglementaire des Etablissements Recevant du Public (ERP).

Pour accomplir ces missions, je sais déjà pouvoir compter sur l'équipe qualifiée du centre technique municipal, composée d'agents sérieux et soucieux de la qualité du service rendu. Travailler en équipe, atteindre un objectif commun est ce qui m'intéresse ; pour reprendre le proverbe de l'association «Cap Optimist» que j'accompagne modestement, dont font justement partie deux courageuses labennaises : «Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin».

Après 25 années de fonction publique passées dans une commune voisine, postuler en tant que Directeur Adjoint des services techniques de Labenne était pour moi un challenge à relever.

Attaché aux valeurs et au sens du service public, accompagner les élus et participer à des projets améliorant le cadre de vie des labennaises et labennais, sont une source de motivation importante. Mon implication et mon énergie seront au service de cet enjeu.

Electricien de formation, j'ai évolué vers des fonctions d'encadrement avant de passer l'examen de technicien principal. Mes missions seront diverses et variées mais

Pour finir, je tiens à remercier l'ensemble de mes nouveaux collègues, Pascal Martinez directeur des services techniques pour le bon accueil qui m'a été réservé, ainsi que l'équipe municipale pour leur confiance. M'intégrer auprès des Labennais sera mon premier souhait.

Je suis arrivée début mai à la mairie de Labenne au service Urbanisme. Je remercie mes nouveaux collègues pour leur accueil !



ville de Marcq-en-Barœul. J'ai ensuite déménagé dans la région il y a bientôt 9 ans.

Depuis cette date j'étais responsable du service urbanisme de la commune de Mouguerre.

J'espère pouvoir mettre à profit cette expérience au sein de la mairie pour les Labennais afin de contribuer à préserver et valoriser le cadre de vie de la commune.

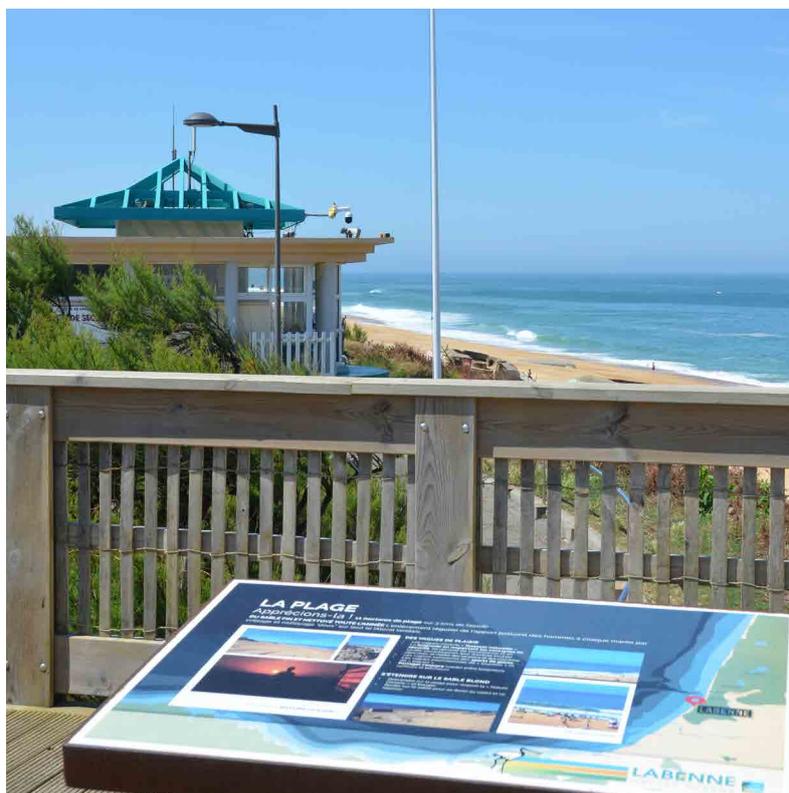
Faustine VILLAIN

Personnel communal du RENFORT POUR L'ÉTÉ

Cette année encore la Municipalité a fait le choix de recruter pour la saison estivale 34 renforts saisonniers. Ils devront assumer diverses missions au service des Labennais et des nombreux touristes pour profiter au mieux de l'été. Ces postes se répartissent ainsi :

- >> 9 aux services techniques / espaces verts
- >> 14 à la propreté de la commune
- >> 9 M.N.S. pour la sécurité des baigneurs
- >> 2 à la Police Municipale

Cet effort financier important devrait ainsi contribuer à un meilleur fonctionnement des services pendant la période estivale.





L'actualité de la Commission Municipale des jeunes

Installation des bacs à marées

Les conseillers de la Commission Municipale des Jeunes qui ont travaillé pendant de nombreux mois sur le projet de bacs à marées situés aux 3 entrées/sorties de plage de LABENNE, ont enfin pu apprécier le résultat de leur travail le 23 mars.



Les très attendus collecteurs permettront d'éviter que les déchets récoltés ne soient plus renvoyés à la mer par le vent ni éparpillés sur la dune.

Les trois bacs de la commune sont connectés au réseau nouvel aquitain permettant d'analyser l'évolution de la pollution de l'océan dans le temps. Les seaux à marée créés par les jeunes sont là pour aider les citoyens dans la collecte.

Rappelons que ces bacs sont des points d'apport volontaire des déchets marins échoués et non des poubelles domestiques. Ils ne sont pas installés en saison estivale.



Un grand merci aux différents acteurs de ce projet Éco-citoyen : les jeunes conseillers pour avoir mis en avant cette idée, le Département des Landes et le Syndicat Mixte du Littoral landais pour avoir initié la démarche, l'Office National des Forêts pour le portage de projet ainsi qu'aux agents du service technique pour leur installation et leur gestion.



Chantiers citoyens 2022

Les chantiers citoyens sont organisés en collaboration avec le service environnement du Département et le syndicat mixte du littoral landais, l'Office National des Forêt et la Mairie de Labenne.

Chaque commune a été dotée en 2021 de sacs réutilisables, soit 35 sacs de 64 litres pour les chantiers à destination des scolaires et 37 sacs de 150 litres pour les chantiers à destination du grand public.

Les 5 et 6 mai 500 élèves du primaire au collège ont participé aux chantiers citoyens à la plage de Labenne. L'objectif était de nettoyer l'espace dunaire et le pied de dune tout en sensibilisant les enfants à la protection de l'environnement.

L'association Surfrider de Biarritz a animé des ateliers auprès des enfants jeudi 5 Mai. Les bacs à marées récemment installés ont été mis à l'honneur afin d'expliquer leur utilité et fonctionnement.

LABENNE
ÉTÉ 2022
à l'Espace Jeunes

> 08/07 au 05/08
> 22/08 au 31/08

Activités de pleine nature, glisse, vélo, soirées, projets à réaliser ensemble, mini séjour décoration...

Service Jeunesse Labenne
06 08 21 78 68 / 06 79 55 47 79
espacejeunes@ville-labenne.fr
PanneauParquet / Labenne

Le service jeunesse propose tout au long de l'été des activités et sorties aux 11-17 ans.

Cet accueil encadré par trois animateurs professionnels offre également une passerelle pour les enfants de CM2 passant en 6-ème à la rentrée de septembre.

Deux séjours seront proposés au mois d'août. Le premier se déroulera à Soustons autour des activités nautiques et le second à Baudreix pour profiter de la montagne en été.

Contact et inscriptions ☎ 06 79 55 47 79 (Jennifer) / 06 08 21 78 68 (Sylvain)





Boussole des jeunes Qu'est-ce que c'est ?

La Boussole des Jeunes est une plateforme numérique nationale à destination des 15-30 ans pour les accompagner dans leur parcours d'accès à l'autonomie.

Elle est coordonnée localement par l'Éscale Info de Capbreton et relayée à Labenne via les animateurs du Relais information jeunesse. Elle propose une information personnalisée et permet de mettre en relation le jeune avec le professionnel adéquat en fonction de sa situation. Une trentaine de partenaires et structures professionnelles locales permettent l'accès à plus de 100 offres de services.

La Boussole des Jeunes des Landes est un projet multi-partenaire : Mission Locale, Caisse d'Allocation Familiale, le Conseil Départemental des Landes, Communauté de communes Macs, service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports.

Besoin d'infos ?

Il suffit de se connecter, de répondre à quelques questions pour accéder aux services adaptés



Depuis le 7 mars 2022, les jeunes landais bénéficient d'offres autour de 4 thématiques : formation, santé et bien-être, logement, emploi.

D'autres offres viendront enrichir le catalogue. Les thématiques de l'engagement, de la mobilité internationale et de la vie quotidienne compléteront l'offre proposée dès 2023.



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

la Boussole
des Jeunes



ET SUR LABENNE ?

Le service jeunesse de la ville va proposer à partir de septembre 2022 un service d'Information. Il sera un relais du point information jeunesse communautaire de l'escala info de Capbreton.

Les jeunes de 15 à 30 ans pourront venir sur rendez-vous chercher des informations sur diverses thématiques :

► Construire son parcours

Faciliter les choix d'orientation des jeunes sur les métiers, les formations, les perspectives économiques.

► Travailler

Faciliter le premier contact avec le monde du travail

► Prendre soin de soi

Contribuer à la qualité de vie par des actions de prévention, d'éducation à la santé

► Se distraire

Faciliter l'accès à l'offre de loisirs, culture, sports, vacances

► Partir à l'étranger

Aider les jeunes à réaliser leurs projets de mobilité à l'international, développer leurs capacités d'adaptation et leur ouverture d'esprit vers d'autres cultures

► Se loger

Faciliter l'autonomie des jeunes

► Se déplacer

Faciliter la mobilité, élargir les possibilités d'action, sensibiliser aux enjeux environnementaux et favoriser la mobilité douce

► S'engager

Encourager l'engagement et l'inscription dans une démarche citoyenne.

► Entreprendre

Créer une activité, favoriser l'initiative et l'entrepreneuriat

► Accéder à ses droits et saisir les opportunités de son environnement

Accompagner les jeunes dans leurs premières démarches administratives. Faciliter l'accès aux droits sociaux et aux dispositifs.

► Apprendre à s'informer

Développer un usage responsable et citoyen du Web ; appropriation et utilisation critique des médias et sources d'information (tri, décryptage et hiérarchisation)





AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE OU AU BAFA AU TITRE D'UN PARCOURS D'ENGAGEMENT

Dans le cadre de la démarche « Jeunesses en avant », le Conseil départemental des Landes s'engage à favoriser « les parcours citoyens et solidaires » à travers le dispositif des « parcours d'engagement ».

En contrepartie d'un engagement citoyen auprès d'une association, impliquant 40 heures (minimum) de bénévolat, le Département des Landes peut octroyer :

>> 200 € maximum pour l'obtention du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA)

>> 450 € maximum pour une aide aux permis (B-AAC-moto) : la commune apporte également un cofinancement de 200 €

Depuis le début de l'année, 9 jeunes de Labenne ont bénéficié de cette aide départementale pour un montant total de 3 800 €.

À noter enfin qu'un jeune de Labenne a reçu une aide de 650 € dans le cadre du dispositif Landes Imaginations : ce dispositif soutient les jeunes de 11 à 30 ans réalisant un projet collectif, en dehors du temps scolaire, favorisant la prise de responsabilités avec l'accompagnement d'une structure reconnue.



Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site du Conseil Départemental



PREMIÈRE JOURNÉE DÉPARTEMENTALE DES LAEP LANDAIS

Jeudi 14 avril a eu lieu à Mont de Marsan, la 1ère rencontre départementale des Lieux d'Accueil Enfants Parents (LAEP), organisée par l'association ARRPE (Association de Recherche et de Réseau des Professionnels de la Petite Enfance), en partenariat avec la Caf des Landes, le Réseau Laep 40, le Conseil Départemental des Landes et le CCAS de Mont de Marsan.



Mais un LAEP, KESAKO ?

C'est un lieu de rencontres et de partages ; un endroit où parents et enfants viennent vivre des moments ensemble et avec les autres.

C'est un lieu convivial, d'écoute respectueuse et bienveillante des familles, tout en les laissant librement évoluer avec leurs enfants dans un environnement adapté.

Le LAEP s'adresse à tous : parents, futurs parents et leurs enfants âgés de 0 à 6 ans.

Le LAEP de Labenne « Parents en jeux » était représenté par ses trois accueillantes : Marion, Céline, Sylvie et deux mamans, Mona et Sabrina, complètement investies ! D'autres parents se sont investis dans la fabrication de notre stand pour que nous soyons les plus représentatifs de ce qu'il s'y vit !

Nous tenons à remercier David, Amélie, Julien, Yan, Marion, Marine, Patricia, Renato, Mona, Sabrina, Pauline, Naomie... et les autres... sans oublier tous les enfants qui ont largement participé à faire de cet événement un petit chef d'œuvre !



CLSH, DES ANIMATIONS TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

Notre environnement : le connaître, le protéger

- >> le potager recyclé
- >> les mangeoires à oiseaux / Les cabanes à hamsters en partenariat avec le zoo de Labenne
- >> la biodiversité, le Gouf, le laboratoire des curiosités d'EKOLONDOÏ

L'inclusion

La bienveillance, le respect et la tolérance sont au cœur des structures péri et extra scolaires qui accueillent des enfants porteurs de handicaps.

- >> cycle Défis handisports
- >> la BD Mimi et ses Roulettes. Merci à Mylène (auteure), Stéphane (dessinateur), Emilie et Charlotte (auxiliaires de vie) d'être venus à la rencontre des enfants qui ont pu échanger sur le handicap moteur et sur la réalisation d'une BD de l'écriture à l'édition en passant par le dessin, la colorisation...

Les Ateliers

- >> Le yoga de Lulu les mercredis chez les Pitchouns
- >> Ateliers cuisines chez les Loustics et Moussaillons
- >> La Benne à jeux
- >> Ateliers arts visuels avec Clémentine d'Ailleurs sous la Pluie

En projet

- >> séjours accessoires 2022 : Juillet et octobre
- >> reprise des « Soirées en familles » en septembre 2022
- >> intergénération : reprise de notre partenariat avec l'Institut Hélio Marin pour des rencontres/animations tout au long de l'année

L'ANIM'Actu des 3/12 ans en 2022

OPÉRA avec l'Opéra des Landes

- >> Présentation d'un demi-acte
- >> Sortie théâtre: Contes d'Hoffmann de Jacques Offenbach

THÉÂTRE avec Bulles et Compagnie et Dimanche & Cie

- >> Ateliers Théâtre: le spectacle vivant, le jeu d'acteur, l'art de la dissimulation, le romantisme, l'humour



Fonctionnement des RÉSERVATIONS & ANNULATIONS PÉRISCOLAIRES matin et soir depuis le 1er mars 2022

Pour des raisons de responsabilité et d'organisation, et au vu du nombre croissant d'enfants accueillis matin et soir en périscolaire, il est devenu indispensable de mettre en place la réservation. Vous avez pu l'expérimenter depuis le 1er mars 2022.

La réservation

se fait exclusivement sur votre Portail citoyen jusqu'au vendredi 9h pour la semaine suivante.

L'annulation / demande d'absence,

se fait exclusivement sur votre portail citoyen jusqu'à la veille minuit pour le lendemain.

Seul un certificat médical pourra justifier une demande d'annulation hors délai. Celui-ci devra être transmis aux équipes ou avant le dernier jour ouvré du mois en cours.

En Pratique

Une fois connecté sur votre portail citoyen, cliquez sur « espace famille » puis sur « planning d'activités »

>> Demande occasionnelle

Vous demandez une réservation ou absence en cliquant sur les jours souhaités sur l'agenda proposé

>> Demande sur une longue période

2 boutons vous sont proposés Réservation ou Absence, puis vous précisez vos besoins : l'enfant, l'activité (périsco matin, périsco soir, mercredi..., vacances...), les dates, le ou les jours de la semaine, puis cliquez sur «demander». Un mail de validation ou de refus vous sera envoyé à chacune de vos demandes.



Accédez
au Portail citoyen
via ce QR Code

Détail de la facturation

Réservé et présent

Réservation au créneau d'ouverture, facturation au temps de présence par ¼ d'heure

Réservé mais absent

Facturation du créneau d'ouverture de l'accueil (le matin 1h/le soir 2h15)

Présent sans réservation

Facturation majorée de 10% au temps de présence par ¼ d'heure

L'équipe du périscolaire reste à votre écoute et pourra accompagner ceux qui rencontrent des difficultés sur les premières réservations.



POINT TRAVAUX



ENVIRONNEMENT / RÉSEAUX

LA MAIRIE TRAVAILLE POUR L'AVENIR ET VOUS REMERCIE DE VOTRE COMPRÉHENSION POUR LA GÊNE OCCASIONNÉE PENDANT LES TRAVAUX



Avenue Jean Lartigau

À partir du mois de septembre et jusqu'au début de l'année 2023, l'Avenue Jean Lartigau s'ouvrira une nouvelle jeunesse. Le partenariat Commune de Labenne, Département des Landes et Communauté de communes MACS permettra d'atteindre plusieurs objectifs : gestion des eaux pluviales, réfection de la voirie, création de trottoirs et si possible de cheminements doux. À ce titre, une consultation des riverains sera réalisée par la Communauté de communes MACS préalablement à l'avant-projet.

Dès septembre, la Régie communale des eaux LEA changera les canalisations eaux usées et renforcera le réseau d'eau. À la suite, le Syndicat d'équipement des Communes des Landes (SYDEC) procédera au changement des lampadaires. Enfin, le Département et MACS s'occuperont de la voirie, des trottoirs et cheminements.

Ces travaux vont générer des perturbations de circulation ; nous reviendrons régulièrement vers vous pour vous informer de leur avancée.

Nous vous remercions de votre compréhension pour la gêne occasionnée.



Préau à l'école Yves Ulysse

L'expérimentation menée cette année de la mise en place d'un chapiteau étant appréciée des utilisateurs, un préau de 150 m² sera construit dans la cour de l'école Yves Ulysse. Les travaux seront réalisés dans le courant de l'été.

Le coût s'élèvera à 66 557 € HT.

Rond-point d'Yrieux

Le budget municipal 2022 a permis l'aménagement du rond-point d'Yrieux à l'entrée sud de Labenne. De la création à la réalisation, tout a été réalisé en régie par le service Espaces Verts. Nous avons souhaité un esprit champêtre : hôtel à insectes, arbres, arbustes et jachère fleurie en cours de pousser.

Une fois bien développés, les végétaux donneront tout leurs sens à ce rond-point « nature océane », emblème de notre commune.



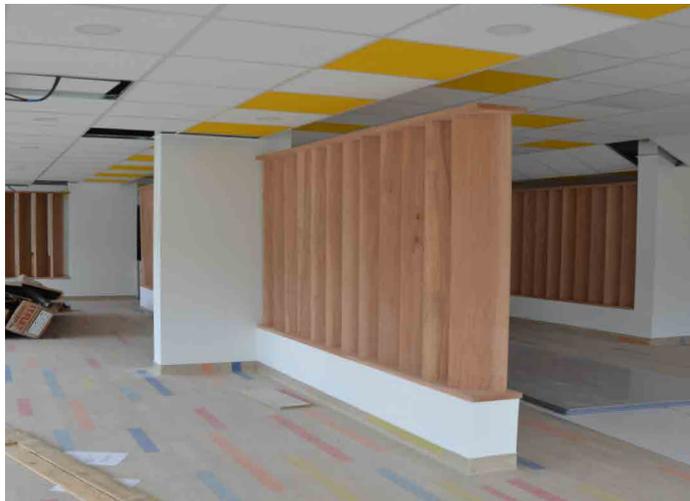


RESTAURANT SCOLAIRE DU BOURG

Après 2 ans de travaux, le restaurant, construit sur 2 niveaux sera ouvert pour la rentrée de septembre 2022.

Ce chantier d'un coût de **1 550 000 € HT** a bénéficié de subventions :

125 951 € (Caisse d'Allocations Familiales)
117 450 € (Département des Landes)
277 785 € (DETR - Etat).



NOUVEAUX DRAPEAUX À LA PLAGE Nos plages changent de couleurs !

Les codes couleur encadrant les zones de baignade et les zones d'activités nautiques ont changé en vertu d'un décret paru le 31 janvier 2022 et applicable depuis le 1er mars.

La mesure a été décidée par le gouvernement et notamment le ministère des sports.

Elle permet une cohérence et une harmonisation au niveau international tout en offrant une meilleure visibilité. Ce changement nécessite un important travail de communication et de pédagogie.

En particulier, **les traditionnels drapeaux verts, jaunes et rouges voient leur définition affinée :**

-  Vert : baignade sans risque apparent
-  Jaune : baignade à danger limité ou marqué
-  Rouge : interdiction de la baignade

De nouveaux drapeaux apparaissent également :

-  Bicolore rouge et jaune : délimitation de la zone de baignade
-  Violet : installé en dessous du drapeau rouge, il permettra d'indiquer que la baignade et les activités nautiques sont interdites en raison d'une pollution marine
-  Damier noir et blanc : ils détermineront la zone des activités nautiques (surf, kayak, body surf...)



HORAIRES DE SURVEILLANCE SAISON 2022 PÉRIODE D'OUVERTURE ÉLARGIE !

Du 4 juin au 1er juillet 2022
surveillance de 12h30 à 18h30

Du 2 juillet au 29 août 2022
surveillance de 11h00 à 19h00

Du 30 août au 18 septembre 2022
surveillance de 12h30 à 18h30





Au regard des nombreuses demandes d'évolution et afin d'inclure le week-end de Pentecôte, la surveillance de la plage a débuté plus tôt.

Elle a commencé avec les MNS civils le samedi 4 juin et se terminera le 18 septembre.

Comme chaque année, les nageurs sauveteurs CRS seront présents sur la plage pour la surveillance en juillet et en août.

Bel été à tous en sécurité !



Nos 2 policiers municipaux soutenus par 2 saisonniers ATPM (Agent Temporaire de Police Municipale) sont prêts pour cette nouvelle saison estivale.

Horaires d'ouverture ÉTÉ (du 27 juin au 02 sept.)

Mardi / Mercredi / Jeudi / Vendredi : 07h00 > 20h00
Lundi / Samedi : 13h00 > 20h00

Un numéro de téléphone portable et un numéro fixe sont mis à disposition pour toutes les personnes voulant contacter la Police Municipale de la commune pour des informations ou une intervention. ☎ 06 76 28 79 98 / 05 59 45 61 29

Prévention des nuisances sonores du 1er juillet au 31 août

Conformément à l'arrêté municipal du 20 janvier 2022, préserver la tranquillité publique est un objectif du quotidien. Bruits excessifs, usage abusif d'appareils radio ou hi-fi, instruments de musique, machines ou appareils, aboiements, animations diverses, travaux à titre professionnel, privés ou individuels... doivent être réglementés. En effet, ces nuisances peuvent porter gravement atteinte à l'environnement, à la qualité de vie et à la santé de tous.

Pour les établissements ouverts au public, le volume sonore devra être réduit. Après minuit, le son ne devra être audible qu'à l'intérieur de l'établissement.

Les travaux bruyants ponctuels et de courtes durées d'entretien, de bricolage et jardinage sont autorisés :
> du lundi au samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
> Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Pour les activités professionnelles, sauf dérogations et exceptions, tous les travaux bruyants et ouverture de chantier sont interdits sur l'ensemble du territoire communal.



Retrouvez l'arrêté municipal sur le site de la ville



découvrir le métier dans un poste de surveillance. Cette expérience a fait naître chez lui une réelle vocation, une passion pour cette profession.

Vous aurez le plaisir de le retrouver cet été sur notre plage non plus en tant que stagiaire mais en tant que Nageur Sauveteur titulaire grâce à la réussite de tous ses tests.

Nous sommes convaincus de l'utilité de ce programme créé par la SMGBL.

Anthony Cerdan a intégré la saison dernière le programme "Nageur Sauveteur Junior" qui permet lors d'un stage de 40 heures de

Nous félicitons Anthony pour sa persévérance et lui souhaitons une très belle saison !



Nous souhaitons également bienvenue à Juliette IBARRA, qui dans le cadre du programme "Nageur Sauveteur Junior" en partenariat avec le Club de Sauvetage Côtier de Capbreton, effectuera à son tour un stage de 40 heures au sein de l'équipe.

LES ESPACES NATURELS, PAYSAGERS ET AMÉNAGEMENTS EN QUELQUES CHIFFRES



Le service espaces verts :
équipe de 6 agents, complétée par 3 contractuels sur 8 mois.



Labenne, c'est 6,4 Km de
voies vertes, 15 Km de pistes
cyclables, 50 Km de sentiers
forestiers entretenus et balisés,
et 7 km de chemins le long du
Boudigau et de l'Anguillère !

Élus et techniciens réalisent 2 fois par an un « tour de ville » dont les comptes-rendus nous guident pour les réalisations à modifier, conforter, ou budgétiser : aménagements paysagers, réfection des bâtiments publics, ...

Au fil des saisons, le planning est rythmé par les différentes surfaces travaillées :

- 🪴 2 500 fleurs d'été et 150 chrysanthèmes
- 🪴 35 jardinières
- 🪴 250 m² de plantations de bulbes
- 🪴 28 Km de voiries à désherber
- 🪴 11,2 hectares de pelouses à tondre
- 🪴 2945 mètres linéaires de haies (laurier palme, élaeagnus, abélia, ...)
- 🪴 80 Km de parcours pour l'épareuse qui fauche l'herbe devant nos maisons 3 fois par an
- 🪴 176 hectares de forêt communale dont 105 hectares gérés en lien avec l'ONF (Office National des Forêts)
- 🪴 11 ha de plage sur 3 km de façade.
- 🪴 8035 arbustes : taille annuelle raisonnée et remplacement si mortalité ou dégradation / vols
- 🪴 1176 arbres : platanes, lagerstroemias, muriers, érables, pyrus chantecler, tamaris d'été, magnolias, arbres fruitiers, ...



De la création, à l'aménagement et à l'entretien des espaces verts de la commune, tout est réalisé en régie. Nous faisons cependant intervenir des arboristes élagueurs pour la taille de certains sujets dans les quartiers ou les places publiques soit 132 arbres en 2021/2022, ainsi qu'un arboriste Labennais pour évaluer l'état sanitaire des arbres jugés « malades ».

Sur les 100 agents de la Commune de LABENNE, 14 agents, dont 6 jardiniers, œuvrent quotidiennement aux services Techniques de la Ville, pour l'embellissement de cette dernière.

Cette équipe est renforcée chaque année, en juillet et août, par 34 saisonniers engagés pour le nettoyage de la plage, des quartiers, du centre bourg, du marché, des arènes, pour

renforcer les Services Techniques et les Espaces Verts, pour la Police Municipale, pour la surveillance des plages... Le camping municipal *** « Les Pins Bleus » est végétalisé et entretenu également par nos jardiniers.

La Commune accueille régulièrement des jeunes dans le cadre de stages de découvertes ou de perfectionnement.



LABEL QUALITÉ TOURISME

La marque Qualité Tourisme est la seule marque d'État attribuée aux professionnels du tourisme pour la qualité de leurs prestations.

Landes Attractivité a décerné le label « **Qualité Tourisme** » aux 14 collectivités gestionnaires de baignade dont la commune de Labenne le 5 mai dernier.

Sécurité des plages, prévention, information, qualité des eaux de baignade, sensibilisation à la nature,... pas moins de 350 critères que le label impose de respecter.

Merci à nos services et à tous les acteurs de la démarche.

CONFIRMATION DE LA 2ÈME FLEUR

La commune de Labenne va bientôt recevoir le jury régional pour confirmer la 2ème fleur.

Forte de plusieurs années de travail et d'engagement dans l'esprit du label « **Villes et villages fleuris** », Labenne a décroché sa 1ère fleur en 2017 puis la 2ème en 2019. Les visites du jury, qui ont lieu tous les 3 ans, en lien avec le Comité Régional du Tourisme de Nouvelle-Aquitaine, ont pour objectif de vérifier que les critères sont toujours bien respectés. Nous avons décidé de distribuer à l'ensemble de la population, en même temps que le Bulletin Municipal, notre dossier de présentation.

Le Label ne concerne pas seulement le fleurissement mais s'engage aussi sur le lien social entre les générations (Jardins familiaux, actions pédagogiques auprès des écoles, ...), le respect de l'environnement et les nouvelles pratiques de gestion durable.

La progression assez rapide de notre commune démontre un travail remarquable sur sa valorisation par les services techniques, améliorant ainsi notre cadre de vie.

Le jury se déplacera sur la commune durant l'été et rendra sa décision en fin d'année.

Une belle visite en perspective, sur le chemin de la 3ème fleur...



NOUVEAUX CHEMINEMENTS

Deux circuits seront proposés aux marcheurs petits et grands. Ils permettront à chacun de découvrir notre forêt, nos chemins... L'un les emmènera de la plage au boudigau en passant par

les parcs des chevaux toujours au milieu de nos forêts, l'autre ira d'arbres remarquables en arbres remarquables (remarquables pour notre commune !).

Ces circuits (et bien d'autres) sont à découvrir sur BALADE SUD LANDES.FR



Rappel : la circulation dans nos forêts est libre et autorisée...

Sachez que vous vous promenez sur des terrains publics (commune, ONF...) ou privés. Il est donc important de respecter ces espaces de circulation et de ne pas les dégrader faute de quoi ils ne seraient plus accessibles !

Donc : chacun marche dans les sentiers ou single, on ne jette rien, on ramasse les débris, on n'arrache pas la végétation, les branches...

Bonnes balades !

CONCOURS DESSINS 8/15 ANS

Comme annoncé dans nos précédentes publications, un grand concours de dessins d'enfants a été lancé sur notre commune dont l'objectif est de sensibiliser le public à la protection de notre dune, de sa faune et de sa flore. Quelle meilleure communication que celle venant directement des enfants ?

Les dessins lauréats vont dorénavant apparaître sur des panneaux disposés sur les différents accès à la plage et sur les cheminements dunaires.

Merci à tous, artistes et votants, pour votre participation à ce concours !

Les lauréats sont :

NORAH LOT (174 plébiscites)
CELESTE DAUGE (126)
ALOIS GOURGUES (51)

À l'occasion d'un goûter organisé par la Municipalité le 20 avril dernier, les récompenses ont été remises. Le "coup de cœur" de la Municipalité a également été annoncé : il s'agit d'ALICIA MATHEY.

BRAVO à tous les quatre et à tous les participants



PLAINE SPORTIVE OCÉANE

L'opération « balle de match » et la relocalisation du club de tennis est lancée !

Elle a été adoptée lors du Conseil Municipal du 15 juin.

Le projet propose de déplacer les trois courts de tennis et le club house situés au Boudigau à Labenne Océan, sur un terrain acquis depuis peu par la Mairie à la plaine sportive Océane, derrière le skate-park. Deux courts de tennis en extérieur, un court couvert, un club House et une salle multisports essentiellement pour les écoles et le collège seront réalisés. Ce projet facilitera donc les mises en relation entre le collège, l'école et la commune pour une mutualisation des espaces sportifs. Le Conseil Départemental des Landes participera au financement du complexe qui sera utilisé par les collégiens.

L'espace sera aménagé pour assurer une circulation sécurisée et des coins de détente seront prévus. Ce projet global permettra de centraliser et de mutualiser des espaces et des activités sportives diverses : foot, skate, pump track, city park, roller, espace forme, marche, tennis, jeux pour enfants... dans une zone calme agréable et dédiée.

Début des travaux : courant 1er semestre 2023.



STADE ROBERT DICHARRY

Les travaux d'aménagement du stade Robert Dicharry ont démarré fin mai.

La construction de 2 tribunes, incluant de nouveaux vestiaires et un espace pédagogique ou de réunions, est prévue par la Municipalité en concertation étroite avec le LOSC Foot.

Le montant de l'opération s'élève à **968 298 € HT** subventionné par le Département des Landes (125 832 €), l'État via la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR : 209 721 €), la Communauté de Communes MACS (150 000 €), la Fédération Française de Football (25 166 € espérés), et la commune (457 580 €).

La livraison est prévue pour juin 2023.

Nous espérons que tous les footballeurs, petits et grands, apprécieront ce nouvel espace !





Crédit photo LOSC SURF CLUB



Crédit photo FOOT LABENNE O.S.C.

SOUTIENS AUX JEUNES SPORTIFS

Pour informations **669 jeunes labennais de 6 à 16 ans sont licenciés dans des clubs sportifs labennais !**

Les associations concernées gèrent donc une école de sport et reçoivent une subvention du Conseil Départemental des Landes (6,70 € par jeune licencié) et une subvention de la communauté de communes MACS (7 € par jeune de moins de 15 ans).

Bravo à tous ces jeunes sportifs et à leurs entraîneurs !

REMERCIEMENTS À NOTRE TISSU ASSOCIATIF

La municipalité tient à remercier l'ensemble des bénévoles de nos associations qui contribuent très largement à la cohésion de notre commune.

Nous avons la chance de bénéficier d'un tissu associatif extrêmement dynamique permettant d'animer la vie locale et de créer des liens inter générationnels.

Les associations, notamment sportives, portent haut les couleurs de notre commune.

Nous tenons à souligner le travail exemplaire de proximité, le temps consacré chaque jour à la vie de l'association afin que les adhérents, notamment les plus jeunes, puissent s'épanouir.

Un grand bravo à nos associations sportives pour leurs très bons résultats tous les week-ends ; citons par exemple : le beau parcours en Coupe de France de l'équipe 1ère de football, la demi-finale de Coupe des Landes de l'équipe 1ère filles de basket, l'accès en R3 et le titre de championnes des Landes D1 de l'équipe 2 filles de basket....



Crédit photo LABENNE BASKET

Nous ne pouvons malheureusement pas citer tous les résultats ; nous vous invitons à vous rapprocher de toutes les associations de Labenne en venant notamment les rencontrer lors du **FORUM DES ASSOCIATIONS le 3 septembre.**



VIDE-GRENIERS

2022

03 Juillet
17 Juillet
31 Juillet

FOOT
ACL
LOSC SURF

14 Août
21 Août
28 Août
25 Sept.

CSL JUDO
LOSC SURF
BASKET
BASKET

Parking du Collège de LABENNE



SAMEDI 03 SEPT. 2022 FORUM DES ASSOCIATIONS

LABENNAISES // 6ÈME ÉDITION

Forum et 50 ans du CSL

La 6ème édition du forum des associations aura lieu samedi 3 septembre 2022 de 9h30 à 12h30 à la salle des sports. Toutes les associations volontaires présenteront leurs activités. Comme l'an passé, les partenaires économiques qui le souhaitent seront conviés. Venez soutenir, découvrir ou redécouvrir la richesse de notre tissu associatif.

CERCLE SPORTIF LABENNAIS
Club de Judo et de Sambo



À l'issue de ce forum nous célébrerons les 50 ans d'une des plus anciennes associations de Labenne : le CERCLE SPORTIF LABENNAIS. Il est certain que de nombreux souvenirs seront partagés autour d'un apéritif.

Vous serez toutes et tous les bienvenus !

2022 OCTOBRE ROSE



Cette année Labenne tient à s'associer aux manifestations nationales « d'Octobre Rose ».

Octobre Rose est une campagne annuelle qui permet de sensibiliser le public au dépistage du cancer du sein et de récolter des fonds pour la recherche médicale et scientifique.

Un circuit à parcourir sera proposé par le biais des réseaux sociaux et du site de la commune pendant tout le mois. Le **samedi 15 octobre**, des animations, ateliers, activités seront proposés aux visiteurs sur le site de Manaoc. Le Sport Santé et le handisport, axes importants du projet sportif communal, seront à l'honneur et chacun pourra s'essayer à de nouvelles pratiques.

Venez nombreux soutenir cette belle cause !



Le BANANA FESTIVAL fait enfin son grand retour les 5 et 6 août !

Le Banana Festival c'est avant tout l'idée d'une bande de copains qui avait envie de se réunir autour d'un événement afin de célébrer la musique sur la commune.

Ce fût chose faite avec tout d'abord la création de l'association puis, en 2019, la première édition du Banana festival qui avait rassemblé 2500 personnes dans le magnifique Théâtre de Verdure de Labenne. Tous les âges se sont retrouvés dans ce bel écrin de nature autour de musiques venant d'ici et d'ailleurs. Après deux années annulées à cause de la crise sanitaire, tous les membres de l'équipe sont motivés pour que cette 2ème édition en mette plein les yeux à ses festivaliers !

L'équipe vous a concocté une programmation éclectique, allant de la chanson française au hip hop en passant par des sonorités plus électroniques. Programmation qui garantira de belles surprises musicales avec des groupes locaux, nationaux mais aussi internationaux !

Nous sommes impatients de vous accueillir les 5 et 6 août devant la scène du Banana festival !

Informations et billetterie



Banana Festival

@bananafestivallabenne



MAYÉS 2022

Un grand merci aux jeunes Mayés Labennais des classes 2002/2003 qui ont réussi à faire perdurer nos traditions Landaises lors de cette Mayade.

Merci à Monsieur le Maire, aux élus présents et aux employés des services techniques pour leur soutien et leur aide précieuse.



« PAS SAGE » avec PYERROT PREST

ÉCO-VOYAGE ET VÉLO-CONCERT

Pyerrot Prest, créateur de la compagnie Lavifil et labennais d'adoption, propose un périple à vélo à travers la France qui, du départ de Labenne le 26 juillet, ralliera le 11 août Lambres Les Douai (59) avec, à chaque étape, un concert intimiste seulement accompagné par sa guitare et son talent.

Du Sud Ouest jusque dans son Nord natal, Pyerrot PREST, voyageur à vélo et artiste rêveur sans frontière, vous fera vivre ses aventures en chansons, en anecdotes nourries et vécues à travers ses périples en Asie et en France. Son vélo « Tigre Bleu », 14 000 kms au compteur, sert aux spectateurs de « Carte de menu », des chansons à choisir entre le pédalier et le guidon, la selle et les sacs. Chaque partie cyclo-pédique révélera son secret. Ce "Pas Sage" musical résonne comme une invitation au voyage empreint d'humour, d'humanité et de liberté.

L'artiste n'en est pas à son coup d'essai, il a ainsi déjà traversé le Vietnam à vélo et nous en avait proposé un joyeux résumé dans un spectacle présenté lors de la première saison des « Automnales » en 2015.

Il pédalera pour l'association AEHM « Aintzina » (Boucau 64) afin de récolter des fonds : 10 % de la cagnotte sera versée à l'association.



www.lavifil.fr



Lien
cagnotte
Globe Dreamer

lavifil@yahoo.fr



MAXI 4

Du 18 juin au 31 août

Pour sa quatrième édition, MAXI réinvestit le théâtre de verdure pendant les deux mois d'été.

François Loustau le grand ordonnateur de l'exposition d'art contemporain et la ville de Labenne, accueillent quatre artistes régionaux qui viendront présenter leurs œuvres au public estival.

« **BEAU FUTUR** » en sera le titre, en référence au « No future » de l'esprit punk des années 70, pour ce qui est de l'énergie créative et de sa rupture avec les conventions du passé. Plus tournée vers le futur et les liens autour de la nature, l'expo se servira du cadre du théâtre de verdure pour valoriser les œuvres et leurs créateurs(trices).

Au fil de l'exposition et des ateliers créatifs de ces mois d'été, l'art se fera guide des goûts et de l'esprit imaginaire du visiteur intergénérationnel qui, de l'écolier au retraité, trouvera sa voie vers un beau futur !

Maxi 4 sera aussi partenaire du « Banana Festival » lors du premier week-end d'août, créant ainsi une interaction entre les mondes de la culture picturale et musicale et en y partageant son public de curieux.

Tous les samedis de l'été, une visite commentée de l'exposition sera proposée aux amateurs d'art, confirmés ou non, comme une approche plus complète des œuvres, de leur concept et de l'artiste.

Programme des ateliers
disponible via ce QR Code



MAXI #4
PARCOURS ARTISTIQUE
BEAU FUTUR

LABENNE
THÉÂTRE DE VERDURE
18 JUIN - 31 AOÛT 2022

Festival Bulles & cie 1, 2 et 3 juillet



La troupe de théâtre amateur « Bulles & cie » convie le public à se presser aux portes du Foyer Municipal (ou Salle des Fêtes, comme vous préférez) pour découvrir et applaudir son travail de toute une année.

Cette association, bien implantée à Labenne, initie et forme des comédiens de tous âges, en commençant dès les plus jeunes par un travail minutieux et de longue haleine autour du théâtre. La direction artistique confiée à Mélanie Dubois-Caroff assure un suivi de professionnel pour tous ces comédiennes et comédiens en herbe. Des petits aux adultes, en passant par tous les stades de l'adolescence cette troupe multi-âges ne peut que vous faire voyager en première classe.

L'ouverture des festivités théâtrales se fera dès le vendredi 1er juillet à 20h00, par la troupe adulte avec une pièce au titre étrange : « Le chien du roi aux cheveux rouges ». Puis suivra un concert d'Olivier Daguerre, artiste confirmé et sorte de parrain du festival de théâtre amateur. Le samedi sera la journée des enfants avec initiations et découvertes au programme, puis clôture du festival le dimanche à 17 heures, dans le cadre de la saison 7 des Automnales, avec la troupe adulte qui jouera à nouveau la pièce au titre étrange.



Retrouvez toutes les infos pratiques du festival

UN LIVRE À TOUT ÂGE

Le Département des Landes dans sa volonté de réduire les inégalités en matière d'accès au livre et à la culture a mis en place l'opération « Un livre à tout âge ».

L'objectif vise à donner à chaque jeune landais un livre aux étapes clés de sa vie, à la naissance, lors de son entrée en CP et au collège.

Cette démarche est déclinée en 3 phases :

 À sa naissance : Un album sera offert au bébé par le Département, au moment de la remise de son carnet de santé, par l'intermédiaire de la PMI

 Lors de son entrée en CP, chaque écolier se verra offrir un autre livre par le Département, en partenariat avec l'Association "Lire sur la vague" qui a pour objet la prévention de l'illettrisme notamment chez les plus jeunes par la promotion du livre et de la lecture. Cela a été fait à Labenne, mi-mai 2022.

 Lors de son entrée au collège, chaque collégien a reçu un « chèque Lire » d'un montant de 30€ du Département, afin d'encourager sa découverte autonome des lieux de lecture que sont les librairies indépendantes. Monsieur le Maire avec Madame la Principale et B. Lartigue professeur documentaliste y a participé le 12 Mai.

Dans le cadre de ses missions, la Médiathèque départementale assure la mise en œuvre du dispositif et accompagne la collectivité dans l'organisation.

Il est à noter que ce dispositif, outre son intérêt pour les jeunes et leur pratique de la lecture, vient en soutien aux acteurs qui portaient déjà des actions en la matière (associations, librairies, éditeur landais) et consolide l'ensemble de la chaîne du livre dans les Landes.



LE CONSERVATOIRE DES LANDES fête ses 40 ans avec Lab'N Music !

Vendredi 13 mai, c'était au tour de Labenne d'accueillir l'une des 40 manifestations prévues pour célébrer les 40 ans du Conservatoire. Sous un soleil au rendez-vous, une cinquantaine de musiciens se sont ainsi produits devant un public venu nombreux et enthousiaste dans notre magnifique théâtre de verdure.

L'orchestre cadet du Conservatoire a débuté le programme, suivi des élèves de la classe de musique de chambre. Pour clôturer la soirée, c'est le groupe Lab'n Music qui a été mis à l'honneur.

Merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cet événement.

Rendez-vous le **vendredi 1er juillet à 19h** à Labenne Océan, pour l'ouverture de la saison des **Plages Musicales** avec le Conservatoire des Landes.



TEOM

La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) est une taxe payée par tout propriétaire d'un bien soumis à la taxe foncière sur les propriétés bâties.

Le taux de cette taxe, voté par la communauté de communes Maremne Adour Côte Sud (MACS) n'a pas évolué depuis 2016.

Pour retrouver un certain équilibre financier et faire face aux nouvelles exigences environnementales, une augmentation a été votée par MACS.

Celle-ci sera de 2%, le taux passant de 11,21% à 11,43% ; cela représentera 0 à 15 € par famille.

GEMAPI

La loi dite de « modernisation de l'action publique » voulue par l'État a créé une compétence relative à la « gestion des milieux aquatiques et à la prévention des inondations » : la GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations).

Confiée aux communes et à leurs groupements le 1er janvier 2018, cette double approche « milieux aquatiques » et « inondations » devient un nouvel enjeu fort mais oblige les collectivités à voter une nouvelle taxe.

C'est à ce titre que le conseil communautaire de la communauté de communes Maremne Adour Côte Sud a instauré la taxe GEMAPI par délibération du 23 septembre 2021. Le produit de la taxe doit être délibéré chaque année avant le 15 avril de l'année d'imposition. Le produit attendu s'élève cette année à 742 000 €. **La taxe s'appliquera sur les avis de taxe d'habitation restante, taxes foncières sur le bâti et le non bâti ainsi que sur la cotisation foncière des entreprises.** Selon la situation fiscale des ménages, le montant de la taxe se situera entre 0 et 15 € par foyer et par an. La recette de la taxe financera les dépenses de fonctionnement et d'investissement de cette compétence.



Crédit photo FOOT LABENNE O.S.C.

AIDES AU SPORT

Le sport a été l'une des principales victimes de la crise sanitaire. La Communauté de Communes tient à réaffirmer son soutien aux associations de notre territoire en revoyant son règlement d'attribution des subventions qui devient plus favorable.

La Communauté de Communes intervient selon 3 modalités auprès des associations sportives du territoire :

>> En soutien aux écoles de sport qui comptent des licenciés de moins de 15 ans

>> Pour les clubs de sports collectifs dont l'équipe fanion évolue dans un championnat référencé dans le dispositif « élite »

>> Pour soutenir un évènement, un projet, une manifestation à dimension sportive d'intérêt communautaire

Le nouveau règlement porte l'aide aux écoles de sport de 5 à 7 € par licenciés de moins de 15 ans.

Pour nos clubs « élite » de Labenne, l'aide est établie en fonction du niveau :

>> 7000 € pour l'équipe féminine 1 de Basket

>> 5000 € pour l'équipe masculine 1 de Basket

>> 7000 € pour l'équipe masculine 1 de Football

Pas d'augmentation des Taxes Ménages 2022 de MACS

Le taux des taxes ménages est inchangé en 2022 :

>> Taxe d'habitation : 9,67%

>> Taxe foncière sur le bâti : 4,66%

>> Taxe foncière sur le non bâti : 16,23%

Seule la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) connaît en 2022 une légère augmentation : 26,45% contre 26,43% en 2021.



RENDRE POSSIBLE CE QUI PARAÎSSAIT IMPOSSIBLE

Le monde du XXIème siècle serait plutôt celui de l'immédiateté. Alors qu'au siècle dernier on mettait beaucoup de temps pour construire un projet de société et bâtir un programme commun, il a fallu quelques semaines pour acter une union populaire ...

L'abandon des votes de conviction au profit de « l'en même temps-tisme » et la facilité de se laisser guider par les sondages font de beaucoup de citoyens des « turfistes » de la politique, surtout lors du grand prix de France : on va jouer le favori pour être sûrs. Ça, c'est fait !

Lentement, le socialisme s'est laissé envahir par la social-démocratie, le « laissez-faire » du libéralisme a réduit la volonté d'organiser la société et de lutter contre les injustices. Aidé par un égocentrisme latent.

La productivité et l'obsession de la croissance ont dévoyé la création légitime des richesses et amoindri leur redistribution. Le consensus mou s'est installé, ennemi depuis toujours des progrès sociaux significatifs.

Parfois, ce qui ne fait pas consensus est prioritaire pour le citoyen. Cela demande du courage sans doute, de la bienveillance certainement pour rendre possible ce qui paraissait impossible.

Le besoin de mieux se connaître, de travailler ensemble est aujourd'hui le chemin, le passage à gué, choisi par la gauche pour bâtir à nouveau des berges solides, populaires, écologiques et sociales ... C'est à ce prix (est-ce que ça coûte tant ?) qu'une union de la gauche durable retrouvera toute sa place.

Et reprendront enfin les débats gauche / droite en espérant qu'au fil de l'eau et du temps la population s'ancre majoritairement à gauche, confortant la digue de la tolérance. Quelques-uns joueront encore leur petit rôle de marcheurs éphémères, soucieux d'eux-mêmes mais pas des autres, sans savoir qu'ils sont condamnés à n'être que les renforts du système libéral du monarque.

Refusant les écueils du libéralisme, de l'extrémisme et de l'autoritarisme, la gauche pourra à nouveau avancer sur les fondations solides de la laïcité, de la solidarité, d'une Europe de paix et de progrès social, de la culture populaire, d'une écologie de la confiance et de l'accompagnement ...

« Impossible ! » disent quelques impénitents en marche. Comme si l'on découvrait la pluralité d'opinions à gauche, comme si l'on ne pouvait pas coopérer sans se soumettre.

Oui ce sera long et difficile, mais quelle belle perspective de mettre en place cette ambition collective !

D'autant qu'est reconnue de beaucoup la qualité des politiques locales menées par la gauche, et que l'on a à portée ... de mains des représentants investis dans les territoires.

Se servir des ancrages locaux pour regagner la confiance des populations reste la meilleure façon d'expliquer et de convaincre. Etre jugés sur nos pratiques politiques, voilà le véritable défi que nous souhaitons relever comme ici dans les Landes, terre de gauche.

Vous pourrez compter sur nous, mais toujours dans le respect de nos différences.

Le Maire
Jean-Luc DELPUECH
Pour Labenne avec vous
(Texte sous la responsabilité de leurs auteurs)



Camping Municipal « Les pins bleus »

À l'approche de la saison estivale qui s'annonce, d'après les réservations, exceptionnelle en termes de fréquentation, le camping municipal poursuit sa réflexion vers une gestion écoresponsable de son fonctionnement global. Ce ne sont, pour l'instant, que de petits pas vers un projet plus ambitieux à terme. La rénovation des sanitaires avec économie des fluides (eau) et de l'énergie électrique dépensée en éclairage, une refonte du tri sélectif et toute une gestion repensée des consommables indiquent la direction prise vers une éco-responsabilité assumée dans un futur proche.



Les cyclistes qui transitent par la Vélodyssée profiteront aussi de nouveaux aménagements d'accueil. Des tipis et autres « cyclotentes », des tables de pique-nique ou

une cuisine partagée seront mis à leur disposition dans un espace ombragé et réservé aux seuls usagers de la bicyclette au long cours.

L'autre force des « Pins bleus » est l'accueil des personnes à mobilité réduite. Nommé pour le trophée national du « Tourisme Accessible », le camping vient de se doter de deux nouveaux hébergements propres à accueillir tous les publics dans le plus grand confort d'accès.

Loin du système des grandes enseignes nationales de l'hôtellerie de plein air optimisant l'offre au détriment de la qualité d'accueil, le camping municipal propose des emplacements pour toiles de tentes, caravanes et autres camping-cars que le campeur lambda aura du mal à trouver dans les autres structures de Labenne-Océan, et le tout à un prix fort raisonnable. Il est aussi à noter que bon nombre de travailleurs saisonniers trouvent le gîte aux « Pins bleus », eux qui rencontrent les pires difficultés à se loger convenablement pendant la saison estivale.

Quant à la fréquentation de la piscine du camping, hors saison, tous les créneaux dédiés aux scolaires sont complets. Les écoliers de Labenne et aussi ceux d'Ondres profitent de ces installations pour perfectionner leur technique de nage et passer de ludiques moments dans ces bassins nichés au cœur des pins bleus.

Les nouveaux du « Vélo Bleu »



« C'est une première aventure » nous confie Marc en plein préparatif de la saison estivale à venir. C'est en effet la première expérience du couple dans la restauration, expérience qui valide une longue reconversion professionnelle pour Rita et Marc.

Lui se rêvait depuis toujours en pizzeraiolo, elle avait fait ses premiers pas de serveuse dans sa jeunesse étudiante pour se retrouver enfin à pied d'œuvre pour une première saison d'été au restaurant du camping municipal « Les pins bleus ». Toutefois, les nouveaux venus dans cet univers, pourront s'appuyer sur des professionnels aguerris pour les aider à passer ce cap. Côté cuisine, la carte proposera une base de spécialités Portugaises, de pizzas plus quelques nouveautés à découvrir tout

au long de la saison. Les produits frais, spécifiquement sélectionnés, porteront le label « fait maison » et le restaurant pourra rayonner dans tout Labenne avec un service de livraison à domicile transporté par scooters électriques.

Ce couple de labennais ne compte pas se restreindre à la seule saison estivale dans l'exploitation de leur nouvel outil de travail. Ils souhaitent ainsi tenter l'expérience d'une ouverture hivernale sur les fins de semaines offrant brunchs et diverses autres animations culinaires tout au long de l'année avec toujours la même philosophie : cuisiner de bons produits avec passion, « comme si nous devions les faire manger à nos enfants en toute sérénité » conclut Marc.

On ne peut que souhaiter bon vent à ces nouveaux restaurateurs, que leur projet aboutisse et satisfasse leur clientèle, qu'elle soit estivante ou plus locale. À découvrir !

Tapez « vélo bleu » sur votre clavier pour suivre leur actualité sur Facebook ou Instagram.



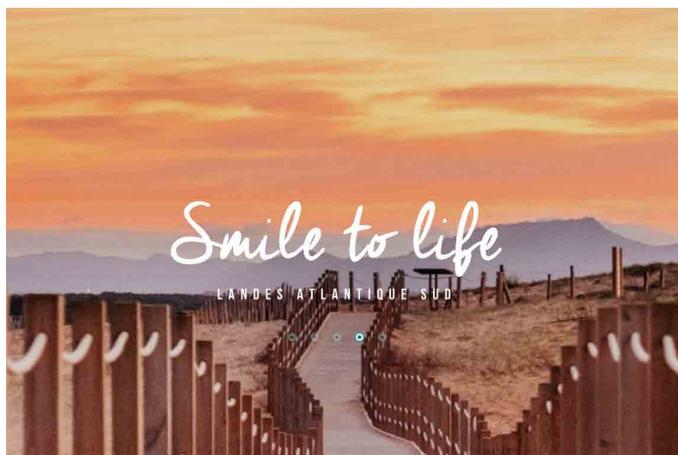
Vous êtes propriétaire d'une résidence secondaire ?

Vous aimez venir régulièrement dans votre deuxième maison. L'Office de Tourisme Landes Atlantique Sud a un message pour vous.

Laissez-vous surprendre ! Passez la porte de l'Office de Tourisme Landes Atlantique Sud, il a tant à vous offrir. Commençons par un petit cadeau lors d'une première rencontre.

L'équipe a aussi réfléchi à une offre de services tout spécialement pour vous, ça c'est le second cadeau !

Alors à très vite dans notre agence de LABENNE.



Nouveaux ACTEURS économiques labennais



FARRUGIA Benjamin

ACCOMPAGNEMENT HOLISTIQUE, HYPNOSE ERICKSONIENNE ET SPIRITUELLE, SONO THÉRAPIE & SOINS ÉNERGÉTIQUES.

En cabinet ou à distance
unevoiepoursoi.therapie@gmail.com
06 98 77 36
www.unevoiepoursoi.com

POUGET PEINTURE

PEINTRE EN BÂTIMENT (extérieur - intérieur)
NEUF - RÉNOVATION
cedric.pouget6@orange.fr
06 18 20 57 91

A&C NETTOYAGE

NETTOYAGE COURANT DES BÂTIMENTS
acnettoyage.landés@gmail.com
06 38 69 84 31

PAULINE CARTIE COIFFURE

COIFFURE À DOMICILE
HOMMES/FEMMES/ENFANTS
cp_coiffure@yahoo.com
06 75 84 29 63

DESTRIBATS Audrey

COIFFURE MIXTE EN MORPHO-VISAGISME
À votre domicile, au travail, ou sur votre lieu de vacances

 Relookingbyaudrey
06 62 20 18 78

GERAUD Sarah

ENSEIGNANTE EN APA
geraud.pro.apa@gmail.com
06 01 85 74 42
 @ActivAdapt
www.activadapt.fr

Marianne THONNE

ÉPICERIE
30, avenue de la plage
LABENNE OcéAN

DÉPANAGE EN ÉLECTRICITÉ

ericgimenez34@gmail.com
06 29 11 46 07

MÉNAGE

marilyn.capdevielle@bbox.fr
07 50 60 17 62

CRÉATION VENTE DE BIJOUX D'OBJETS DE DÉCORATION ET ACCESSOIRES

massa.osteo@yahoo.com
06 83 26 48 41

FABRICATION DE PLATS CUISINES À EMPORTER ET À LIVRER

josephine.faujas@hotmail.fr
06 05 28 96 97

NETTOYAGE COURANT DES BÂTIMENTS

pascalle.net40@gmail.com
06 58 89 73 02

RÉPARATION MÉCANIQUE MOTO

rtgabin@yahoo.fr
06 77 13 87 76

AMÉNAGEMENT DE VÉHICULES DE LOISIRS

romaindeuv@outlook.fr
07 70 94 05 83

HOMME TOUTES MAINS

spikevincs@hotmail.fr
07 66 41 78 28

NETTOYAGE EXTÉRIEUR

AVEC KARCHER ET TOUS AUTRES NETTOYAGES EXTÉRIEURS ENLÈVEMENTS D'ENCOMBRANTS
camachorichard@outlook.fr
06 59 88 14 95

MENUISERIE ALUMINIUM PVC

dylan.rizet40@gmail.com
06 82 10 38 78

PLOMBERIE SANITAIRE

jack.r.hale@gmail.com
07 67 44 99 29

PHOTOGRAPHIE

hello.paulineazur@gmail.com
06 73 62 24 22

Marie Lesbats EI

RÉDACTRICE WEB & COPYWRITER
mlesbats.redacweb@gmail.com



MAIRIE



Ouverture du lundi au jeudi de 8h45 à 12h / 13h30 à 17h30 - le vendredi de 8h30 à 12h / 13h30 à 17h

Permanence Accueil (sauf l'été) le samedi matin de 10h à 12h.

Tél : 05 59 45 46 60 / Fax : 05 59 45 80 00

www.ville-labenne.fr mairie@ville-labenne.fr

Service Urbanisme : uniquement sur RDV les lundis, mercredis et vendredis de 09h à 12h00

Services Techniques : 05 59 45 70 22

Centre Communal d'Action Sociale : 05 59 45 46 60

Guichet Unique : 05 59 45 46 60 / 05 59 45 61 94

Restaurant Municipal bourg : 05 59 45 49 67

Restaurant Municipal Océan : 05 59 45 85 92

Maison de l'enfance Les Diablotins :

05 59 45 69 84

Halte-garderie les Fripouilles :

05 59 45 85 91

Accueil de Loisirs Loustics 7/12 ans :

05 59 45 70 51

Accueil de Loisirs Pitchouns 3/6 ans :

05 59 63 05 39

Accueil de Loisirs Moussaillons 3/12 ans :

05 59 45 85 93

Espace Jeunes : 05 59 45 68 66 / 06 08 21 78 68

Bibliothèque Municipale : 05 59 45 67 54

Assistant Social : 05 58 72 26 61

(Prise de rendez-vous tous les jours de 9h00 à 10h00 au 05 58 72 26 61)

ENCOMBRANTS - 3^{ème} mercredi de chaque mois

La Mairie vous propose de venir chercher à votre domicile, tous les objets volumineux que vous voulez jeter et qui ne tiennent pas dans une voiture. Prendre contact à l'accueil de la mairie : 05 59 45 46 60



Déchetterie LABENNE

Lundi au samedi 8h/12h - 13h30/ 18h

Route d'Ondres - ZA Berouhague

SITCOM 40 www.sitcom40.fr 05 58 72 03 94

BUREAU DU TOURISME - Rue des écoles.

Lundi au vend. : 9h30/12h30 (Novembre à Mars)

Lundi au vend. : 9h30/12h30 - 14h/17h (à partir d'Avril) / **05 59 45 40 99**

labenne@landesatlantiquesud.com

www.tourisme-labenne.com

LA PRADETTE

Police Municipale 05 59 45 61 29 / 06 76 28 79 98

Permanence sur rendez-vous

RSI (Régime Social des Indépendants) 3648

3e lundi du mois de 9h à 16h - sur rdv par téléphone ou via le site [RSI AQUITAINE](http://RSI-AQUITAINE)

ADAVEM (Aide aux victimes et médiation) 05 58 06 02 02

Juillet / Août > Mercredi de 16h30 à 18h00

Reste de l'année > 4ème jeudi du mois de 16h à 18h

PERMANENCES

Conciliateur de Justice :

M. GENAUX Sur rendez-vous

05 58 72 49 74 ou 05 58 72 70 75

Relais Assistantes Maternelles (RAM)

LABENNE : jeudi sur rendez-vous

Cécile Daugas : 06 77 13 98 40

Marie Guédon : 06 76 06 52 03

ST VINCENT DE TYROSSE : PMI Espace Grand Tournen - 05 58 77 06 48

CAPBRETON : L'Escalé Info 17 av. Georges Pompidou 05 58 41 09 51

Halte Garderie Itinérante (HGI)

Renseignement et inscription 07 86 72 52 74

Accueil Médiation et Conflits Familiaux

À l'Escalé Info de CABRETON sur rdv 05 58 46 39 00

Mission Locale de Landes

À l'Escalé Info de CABRETON sur rdv 05 5849 30 93

Écrivains publics, assistants aux démarches

> Salle A (ancienne Mairie) les Jedis de 13h30 à 15h30 / ou sur rdv à la Mairie 05 59 45 46 60

> Escalé Info de CAPBRETON sur rdv 05 58 41 09 51

CIDFF Centre d'information sur les Droits des Femmes et des Familles

À l'Escalé Info de CABRETON sur rdv 05 58 91 57 51

ECOLE MATERNELLE BOURG 05 59 45 43 65

ECOLE PRIMAIRE OCEANE 05 59 45 85 90

ECOLE ELEMENTAIRE BOURG 05 59 45 47 79

COLLEGE 05 59 45 80 80

CONSERVATOIRE DES LANDES

Antenne Côte Sud 05 58 77 10 00

INFORMATIONS

La Boutique de la Famille, labellisée par le Ministère «Point Info Famille», informe, conseille et oriente dans tous les domaines de la vie quotidienne : éducation, enfants, santé, loisirs, logement... Il s'agit d'un service gratuit et ouvert à tous.

Boutique de la Famille 05 58 06 15 15

Rue Dominique de Gourgues - 40000 Mont de Marsan

CAF (Caisse d'Allocations Familiales)

Sur rdv le lundi et vendredi à l'Escalé Info / Demande de 09h à 16h 0810 25 40 10

CARSAT (Ex CRAMA) : 3960 (gratuit)

Sur rendez-vous

DAX - 158 av St Vincent de Paul

ADIL (Information sur le logement) :

ST VINCENT DE TYROSSE

Espace Grand Tournen 9h30 - 12h.

2e mercredi de chaque mois

NOTAIRES INFOS : 05 58 41 09 51

CAPBRETON l'Escalé Info - 17 av Georges Pompidou. Le 1e vendredi du mois sur rendez-vous (sauf juillet/août)

HUISSIERS : 05 58 41 09 51

CAPBRETON l'Escalé Info - 17 av Georges Pompidou. Le 3e vendredi du mois sur rendez-vous (sauf juillet/août)

AVOCATS INFOS : 05 58 41 09 51

CAPBRETON l'Escalé Info - 17 av Georges Pompidou. Le dernier vendredi du mois sur rendez-vous de 13h30 à 16h30 (sauf juillet/août)

SOUSTONS Pôle Social 05 58 41 44 76

Bât. B 14 av du Maréchal Leclerc. Dernier vendredi de chaque mois sur rendez-vous de 9h00 à 12h00 (sauf juillet/août)

ADMR 05 58 72 44 65

(Aide à Domicile en Milieu Rural)

Chenil Birepoulet 05 58 41 04 73

furrière / pension 06 33 34 74 47 / 07 88 47 05 98

SITCOM SPA 06 33 34 74 47 / 07 88 47 05 98

SITCOM 05 58 72 03 94

LA POSTE 36 31

GARE SNCF 36 35

RDTL

DAX 05 58 56 80 80

BAYONNE 05 59 55 17 59

FRANCE TELECOM 08 00 10 14 40

DISTRIBUTEURS D'ÉNERGIES

Dépannage électricité 09 72 67 50 40

Dépannage gaz 05 58 72 31 52

L.E.A 05 59 45 40 00

Dépannage/Urgence 06 87 66 44 02

GENDARMERIE 17

Communauté de brigades 05 58 72 74 00

POMPIERS 18

Capbreton 05 58 72 11 80

POSTE DE SECOURS 18

MNS (plage été) 05 59 45 77 75

SAMU/URGENCE 15

CENTRE ANTIPOISON Bordeaux 05 56 96 40 80

CENTRES HOSPITALIERS

Bayonne 05 59 44 35 35

Dax 05 58 91 48 48

CABINET MEDICAL

T, Allée du Hapchot 05 59 45 40 46

CHIRURGIENS DENTISTES

Dr FERRAN DESTANDAU 05 59 45 70 99

Dr PAILLER GOURGUES - LAGAN 05 59 45 40 22

Dr SCOFFIER BREVET 05 59 45 78 97

Dr CAZEAX 05 59 48 33 73

Dr REBER 05 59 45 40 46

ORTHODONTISTE

Labenne Orthodontie 05 33 09 07 68

INFIRMIER(E)S

Carole NOVIO 06 03 55 89 13

Elodie DENOYELLE 06 03 26 80 94

Caroline ARINO 05 59 45 40 01

Françoise BARROSO 05 59 45 68 08

Karine HAMEL PETIT 05 59 45 41 07

Delphine THEVENIOT 05 59 45 40 01

Aurélien MERCKELBAGH 06 84 80 40 08

Arnaud BERTHEVAS 07 88 36 28 35

CABINET INFIRMIERS

TOUJA, LANDABURU, POMAREZ, BARUSA 06 78 60 15 57

ESCALANTE, CAZARES 07 85 47 89 28 - 05 85 47 61 63

PEDEGAYE, MIRALLES 05 85 35 18 12

SAGE-FEMME

Mme AUROY 06 65 23 55 61

MASSEURS KINESITHERAPEUTES

Mme BRANDMEYER 06 76 76 55 05

M. BODDEN 06 71 27 35 63

M. DUHA 05 59 45 77 45

Mme LAPEGUE 05 59 45 77 45

Mme KERISIT 05 59 45 46 47

Mme BOLLE 05 59 45 46 47

M. DURANTON 05 59 03 17 53

M. MUYLLE 05 59 15 50 78

Mme LOGGHE / Mme TRAIL 05 59 15 50 78

06 51 54 01 10

OSTEOPATHES

M. TESTAS 06 85 84 59 03

M. GUET 05 59 45 42 45 - 06 10 34 30 98

Mme MAURIES 06 43 49 41 47

Mme DALBON 06 82 82 75 58

NATUROPATHE

Mme BAUDOIN 06 87 14 38 67

Mme THEPPE 06 64 61 77 47

PEDICURE PODOLOGUE

Mme DE LAVERGNE 05 59 45 74 22

M. BOCHET 05 59 55 35 98

PSYCHOLOGUE - SOPHROLOGIE

Mme LIOTTIER 06 15 18 28 78

Mme DUARTE 06 82 19 75 92

Mme ATHANÉ 05 59 25 79 52

M. HUMETZ 06 22 37 68 29

Mme DURIEZ 06 09 89 18 45

ORTHOPHONISTE

Mme FRANCOIS 05 59 45 78 16

Mme TOMASELLA 06 86 84 48 94

O.R.L. PHONIAITRIE

Dr Philippe LEROY 05 59 25 58 22

AUDIOPROTHÉSISTE

Sonace Audition 09 52 87 40 13

PHARMACIE

Pharmacie BENTOLILA 05 59 45 40 34

OPTICIEN

LABENNE OPTIQUE / Mme MORICHERE 05 59 45 64 61

GÉNÉRAL D'OPTIQUE 05 59 52 93 11

VÉTÉINAIRE

Catherine ROYANT CLAVERIE 05 59 45 67 18

Mme PANDART

..... Naissances



07.01.2022 **EMÉE** Rafael, Joseph, Austin / 10.01.2022 **LACOUSSADE** Salomé, Yvette, Katia / 16.01.2022 **ROUGEOT** Armony, Jeanne, Aude / 24.01.2022 **DEMAILLY** Lucas, Germain, Maurice / 01.02.2022 **DUBIEF LESOUF** Luka / 01.02.2022 **TRESCOT-PEDY LART** Jenna, Claudia / 06.02.2022 **DEDIEU BOIL** Maddi, Shanti / 11.02.2022 **GUITTON** Ekhi, Roger / 19.02.2022 **CLAIRON** Marcel, Michel / 16.03.2022 **MÉDEVIELLE-ETCHEVEST THOMAS** Eden / 18.03.2022 **DUPIN** Billy / 23.03.2022 **LEMAN STEEMBACH** Seyeme / 01.04.2022 **CHAGROT** Tom, Michel, Lucien / 04.04.2022 **MILOU** Janelle / 08.04.2022 **BOUFFARTIGUE LOÏS** / 21.04.2022 **SOUQUIERES** Inaki, Briac / 22.04.2022 **DI GUISTO** Antoine, Maxime, Karl / 21.04.2022 **SOUQUIERES** Inaki, Briac / 02.05.2022 **DULAURENT** Charlotte / 06.05.2022 **GAJEWSKI** Ana Esmée / 06.05.2022 **MÉRIGAUT** Lexy Pilar Joëlle / 16.05.2022 **DZIUBA** David Adrian /

..... Mariages



25.10.2021 **JUSTAMOND** Alexandra Stéphanie - **RADAL** Sébastien Georges Stanislas / 16.04.2022 **PONSOLE** Marie-Laure - **BRIDIER** Thomas /

..... Décès



09.12.2021 **ROBERT** Eric Joël Christian / 11.12.2021 **BESOMBES** Paulette Marie-Louise Léonie / 17.12.2021 **ARAN** Maria Rosa / 18.12.2021 **CASTETS** Marie - Veuve LINXE / 22.12.2021 **LAMPREIA** Francisco Manuel / 01.01.2022 **ABADIE** Dominique François / 06.01.2022 **COHET** Joséphine Marie Eugénie - Veuve BARRIER / 08.01.2022 **BROUSTE** Bernard / 11.01.2022 **KRIZOWACZ** Jeannette - Épouse MARTI / 16.01.2022 **EYRIGNOUX** Pierre Paul Aristide / 22.01.2022 **SIMON** Gisèle - Veuve MATTIUZZO / 30.01.2022 **LAMAZOU** Nadine / 30.01.2022 **TÉTUE** Jacqueline Andréa - Veuve ANDRÉS / 01.02.2022 **CERTAIN** Guy Michel / 04.02.2022 **BRISSET** Armand Jean Marie / 08.02.2022 **BEYRON** Victor Marie Joseph François / 08.02.2022 **GOUTAILLE** Georges / 09.02.2022 **INTSABY** Jean / 08.02.2022 **GOUTAILLE** Georges / 10.02.2022 **LE TALLEC** Claudine Léone Marie - Épouse DOUMENJOU / 11.02.2022 **MORET** Jacques / 15.02.2022 **LALANNE** David Guy / 16.02.2022 **CASTAGNA** Marie Anne - Épouse ROLDAN MUNOZ / 16.02.2022 **MAISONNAVE** Yolande Eugénie - Veuve CAMY / 26.02.2022 **STROCK** Estelle - Épouse RUIZ / 26.02.2022 **CANOVAS** Anne Jacqueline - Veuve JARRIGE / 08.03.2022 **MELLIÈRE** Jean Louis Maurice / 11.03.2022 **GODEMET** Marie-France Andrée Angèle Charline Gabrielle / 16.03.2022 **GARRABOS** Henri Jean / 18.03.2022 **ALBY** Micheline Luce Eugénie - Veuve LORCET / 19.03.2022 **CAPO** Bruno Jules / 25.03.2022 **DE PAREDES** Philippe Raymond Guy / 29.03.2022 **BERNARD** Guy Claude / 14.04.2022 **PERÈS** Maryse Edmée / 23.04.2022 **STERN** Jacqueline Raymonde - Veuve DOYEN / 27.04.2022 **RAOULT** Monique Pierrette Maria - Épouse SANCHEZ /

LABENNE

Nature Océane

CONCERTS GRATUITS

En partenariat avec l'association LMA - Landes Musiques Amplifiées



Les Plages Musicales

JUILLET & AÔUT 2022

TOUS LES MERCREDIS & VENDREDIS

ESPLANADE DE LA PLAGE - 19H00